

LA FP2E SE DOTE D'UNE RAISON D'ÊTRE

**Démarche innovante pour une fédération professionnelle,
la Fédération des entreprises de l'eau
s'est dotée d'une Raison d'être, inspirée par la Loi Pacte
qui en a introduit le principe pour les entreprises en 2019.**

Adoptée lors de l'Assemblée générale de la FP2E, le 7 juillet 2021,
la Raison d'être a été inscrite dans ses statuts.



La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) œuvre pour la préservation des ressources, pour la qualité de l'eau et l'avenir de la biodiversité. Elle soutient la performance des services publics d'eau et d'assainissement, au bénéfice de la santé des populations, de l'environnement et de leur résilience face au changement climatique.

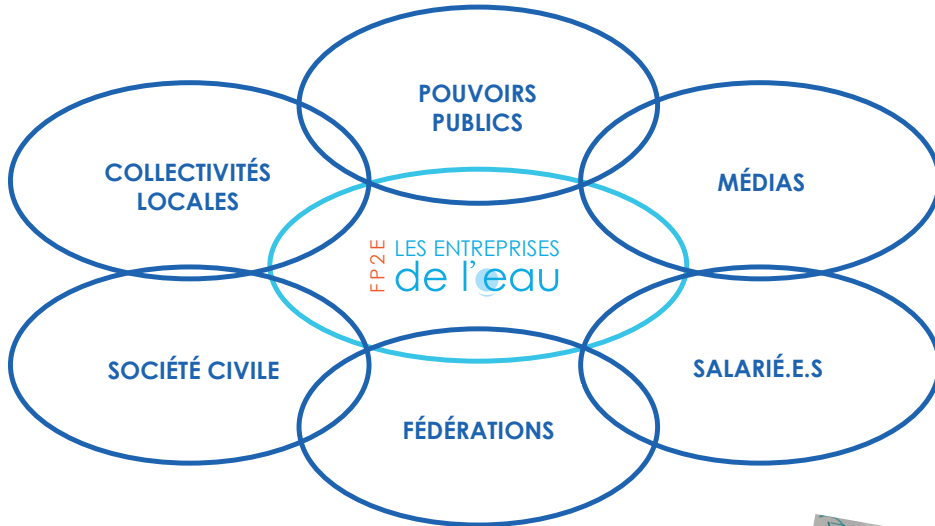
Elle interagit avec toutes les parties prenantes. Forte des atouts de l'entreprise et des apports de la concurrence entre modes de gestion et entre entreprises, elle prend systématiquement part aux débats publics, sur les questions liées à la gestion et à la protection de l'eau, en tant que bien commun. Elle y contribue en rendant publiques des données fiables et en mettant en valeur l'expertise des entreprises de l'eau, les résultats opérationnels de leurs R&D, leurs connaissances scientifiques et les compétences de leurs salariés. Ces apports se fondent sur la gestion dans la durée des services publics d'eau et d'assainissement, par ses adhérents, en France et à l'international.



1

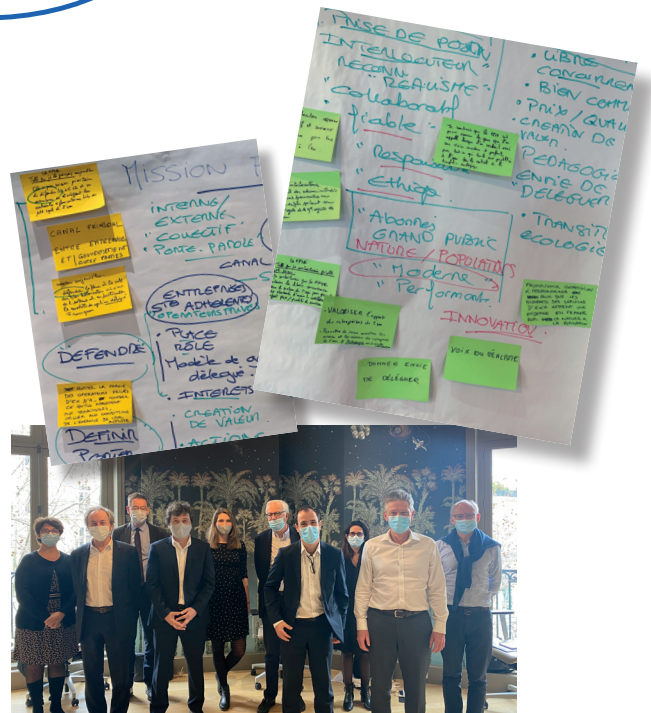
Définir sa raison d'être : une démarche collective

Fondée en 1938, la FP2E a tenu à faire cet exercice, tourné vers l'avenir et vers ses partenaires. Pour ce faire, elle s'est d'abord **adressée à une douzaine de parties prenantes extérieures** avec lesquelles elle interagit régulièrement (associations d'élus, de consommateurs, pouvoirs publics, représentants des salariés, autres fédérations du secteur de l'eau, médias), **pour mieux connaître leurs perceptions et attentes vis-à-vis d'elle.**



2

Puis, de façon collégiale, les représentants des entreprises et l'équipe permanente se sont interrogés sur **les fondements de l'action de la FP2E, sur sa manière de créer de la valeur pour ses partenaires et sur les actions à conduire pour y parvenir.**



3

Par sa Raison d'être, la FP2E réaffirme sa volonté à œuvrer pour développer plus encore ses relations avec l'ensemble des parties prenantes et à leur garantir le même accès à l'information, ce qu'a exprimé Tristan Mathieu, son Délégué général : **« Ces quelques phrases nous rappellent que l'action de la FP2E trouve avant tout son utilité par sa contribution aux débats de société sur l'eau, de quelque nature que ce soit, et aux initiatives visant à toujours plus améliorer son service ».**